



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

25 février 2015

Publication par l'ESMA d'un complément au document de consultation concernant les mesures d'application relatives à MIF II

L'Autorité européenne des marchés financiers (AEMF ou ESMA en anglais) a publié, le 18 février 2015, un complément au document de consultation mis en ligne le 19 décembre 2014 dans le cadre de la rédaction des standards techniques sur la révision de la directive Marchés d'instruments financiers (MIF).

Le complément de consultation concerne les standards techniques relatifs au régime de transparence pré- et post-négociation pour certains dérivés, notamment les dérivés de change de crédit et les *Contract for difference* (CFD).

Les réponses à ce complément de consultation sont attendues **avant le 20 mars 2015**.

Pour rappel, l'ESMA avait publié le 19 décembre 2014 :

- des avis techniques définitifs ;
- des projets de standards techniques soumis à consultation publique jusqu'au 2 mars 2015.

En savoir plus

- Complément de consultation de l'ESMA sur les standards techniques de MiFID II
- Avis techniques de l'ESMA sur la directive MiFID II et le règlement MiFIR
- Consultation de l'ESMA sur les standards techniques sur MiFID II

A lire aussi

Directive 2014/65/EU du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 concernant les marchés d'instruments financiers et modifiant la Directive 2002/92/EC et la Directive 2011/61/EU (avec une date d'entrée en application au

- 3 janvier 2017)

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ACTUALITÉ

MIF

22 février 2022

L'ESMA consulte sur certains aspects des exigences en matière d'adéquation de la directive MIF2



POSITIONS UE DE L'AMF

EUROPE & INTERNATIONAL

03 février 2022

Réponse de l'AMF à la consultation ciblée de la Commission européenne sur le Listing Act



POSITIONS UE DE L'AMF

SUPERVISION

22 décembre 2021

Les régulateurs de marché français et néerlandais appellent au renforcement du cadre de supervision par les autorités nationales dans le contexte de l'offre de services...



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02